

DFR
125

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Ajaccio, le 25 janvier 2018

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est
Délégation de l'Aviation civile en Corse

Le délégué

à

Nos réf. : **54939** /COR/GED/S
Vos réf. : AEU_2A_2017_19_Stockage bitume Propriano
Affaire suivie par : Laetitia Bertrand
laetitia.bertrand@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 04 95 23 61 14 - Fax : 04 95 23 61 12

Monsieur le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement de Corse
19 cours Napoléon
CS 10006
20704 AJACCIO Cédex 9

Objet : analyse de dossier de demande d'autorisation environnementale – dépôt de bitume sur la commune de Propriano (2A)

J'ai l'honneur de vous transmettre l'analyse des services de l'aviation civile sur le projet visé en objet, en référence à l'article L.181-5 du Code de l'Environnement.

Je vous informe que le terrain d'assiette du projet n'est pas grevé par des servitudes aéronautiques.

Considérant en outre que le processus de gestion ne génère pas lui-même de déchets, que les seuls déchets émis seront issus de la maintenance des équipements, et sous réserve que ces déchets soient de nature inerte (absence de déchets susceptibles de générer une attraction aviaire), j'émetts un **avis favorable** sur le dossier référencé « **AUE_2A_2017_19_Stockage Bitume Propiano** », lequel est néanmoins assorti des **prescriptions suivantes** :

- s'agissant des travaux de construction ou d'aménagement du site, et dès lors que des engins de levage (grues) sont prévus pour leur réalisation, une déclaration préalable doit être déposée auprès des services de l'aviation civile compétents, avec un préavis minimum de 15 jours ouvrés, compte tenu de la localisation de l'aérodrome de Propiano (code OACI : LFKO) à 1,8 km au Sud du terrain projeté, dans le but d'assurer, si cela le nécessite et en fonction de la hauteur de l'obstacle considéré, la publication d'une information aéronautique temporaire aux usagers de l'espace aérien (NOTAM – Notice to AirMen).

Le délégué de la DSAC SE en Corse

François Lebailly

31 JAN. 2018

Ajaccio le N° 7321

	S.A.D	INFO
DIR		
DIR.A.II		
Adj DIR		
MCR		
SG		
SRET	α	
SBEP		
SLADD		
SICP		
Sec DIR		
Signalé		
DIR	Dir Adj.	Adj Dir.

Copie à : Mairie de Propriano, gestionnaire aérodrome LFKO